

## Assemblée Générale du 12/10/2023

Début de L'AG le jeudi 12 octobre 2023 à 20h12

Nombre d'inscrits au 11 octobre 2023 : 69 dont 13 INCOMPLETS (83 l'année dernière lors de l'AG). Pour information, la répartition est de 58 Loisirs, 3 Derbys et 9 Hockeys. Le pourcentage de présents ou représentés est de 100%, le quorum est atteint, l'AG peut commencer.

### Avant-propos :

Comme chaque année, pour les votes, nous procéderons à la majorité simple des personnes présentes (C'est-à-dire sans les pouvoirs). Si un sujet est litigieux ou n'obtient pas un résultat net, nous ferons intervenir les pouvoirs qui vous ont été donnés. Dans le cas où aucune majorité ne ressortirait, conformément à l'article 6 de nos statuts, ce serait au président de trancher.

Si aucun représentant d'une section n'est présent, ou faiblement représenté, le président pourra décider du choix à prendre.

-----

### Bureau :

Pour le CA, Maïlys Daoud a quitté son poste de secrétaire. Baptiste Guillot s'est porté volontaire. Jean-Luc Bernard a été rappelé professionnellement dans le Grand Est début janvier 2023, il a assuré sa fonction de trésorier jusqu'à l'arrivée, courant mars, de Sonia Menasri, qui s'est proposé à ce poste.

Conformément à nos statuts, ils ont eu l'approbation du CA jusqu'à cette AG.

### Composition du bureau :

Membres du conseil exécutif :

Les 3 mandats sont à renouveler.

Président : Christian BOUHDIBA

Le mandat du président arrive à son terme, il se représente.

Approbation à ce poste : Résultat des votes de L'AG : POUR

Secrétaire : Baptiste GUILLOT

Approbation à ce poste : Résultat des votes de L'AG : POUR

Trésorier : Sonia MENASRI

Approbation à ce poste : Résultat des votes de L'AG : POUR

Membres du conseil d'administration :

Référente de la section de derby : Joanna Gabris et Baptiste Guillot

Référents de la section de hockey : Aymeric PRUDHOMME, David LETRAIN et Nicolas BLACHAS le capitaine des Pirates.

Référent de la section Loisir : Christian BOUHDIBA

Référent de la section freestyle : Samuel DENIZOT était le représentant, mais il n'a pas résigné pour une nouvelle année par manque d'effectif. Ce poste est suspendu pour le moment

### Bilan moral de la saison précédente :

Cette saison passée, nous avons eu 79 personnes qui sont passées pour la section Loisir, dont 12 qui ne sont venues que pour faire un ou plusieurs essais. Au total, nous avons eu 96 licenciés. Petite augmentation par rapport à 2021, mais on remonte la pente depuis le Covid, en espérant dépasser la centaine, nous étions en moyenne 140 sur les 6 années précédant la pandémie.

La reprise s'est amorcée en loisir l'an passé. Pour cette saison 23/24, elle s'annonce bien en école de patinage.

# CREILLOISE ROLLER

Siège social : Maison Creilloise des Associations – 11 rue des Hironvales – 60100 Creil  
www.creilloise-ril.com - creilloise.roller@gmail.com

## Section Loisir du samedi :

65 personnes sont venues, dont 9 pour essayer et 5 ont abandonnées en cours d'année.

Au 1<sup>er</sup> trimestre, le cours de 15h a eu une fréquentation moyenne de 27 patineurs, avec une pointe à 39, tandis que le cours de 17h a eu une moyenne de 13 participants. Au second trimestre, 26 personnes et des pointes à 33 pour le cours de 15h, et 11 participants avec une pointe à 15 à 17h. A noter que nous avons été impactés par des compétitions de handisports, qui ont réduits le cours de 15h à 1h et annulé le cours de 17h. Un accord tacite a été conclu avec le handisport pour qu'ils prennent le gymnase à 17h et ainsi avoir 2h de cours sur les dernière compétitions.

Pour le 3eme trimestre, le cours de 15h est retombé à 20 et 8 pour 17h (A ce 3eme trimestre, j'ai annulé un cours par manque de personne et à 2 cours, il n'y avait que 2 personnes. Le cours a été réduit à 45'.

## Mardi (loisir) :

28 personnes sont passées dont 3 pour tester. 4 abandons (1 pour mutation et une qui était véhiculée par une personne qui a abandonnée.) Aux 2 premiers trimestres : 10 personnes en moyenne, avec des pointes à 12 au 1<sup>er</sup> trimestre, et une pointe à 16 au second, ce qui est presque la normale. Au dernier trimestre 11 personnes en moyenne avec une pointe à 12.

## Bilan général de la section loisir.

Saison d'après Covid encourageante pour les prochaines années, la dynamique semble repartir à la hausse. Sur les sections, certains venaient ponctuellement d'autres sections, et tous n'étaient pas toujours là pour diverses raisons valables.

## Bilan général de la section hockey.

Reprise du championnat, l'équipe c'est classé 5eme dans la poule sud du championnat régional.

13 personnes cette année contre 17 l'an passé

## Bilan général de la section derby.

Pas de représentant de la section derby. Pas de championnat cette année,

9 personnes cette année contre 10 l'an passé

## Bilan général de la section freestyle.

Pas de représentant se soir car la section est en sommeil.

12 personnes cette année contre 11 l'an passé. Des cours annulés suite à la faible fréquentation par moment.

## Etude des non-réinscriptions :

Pour la seconde année consécutive, un questionnaire de satisfaction a été finalement envoyé aux personnes qui ne se sont pas réinscrite cette saison. Peu de personnes ont répondu (6).

A titre d'information, il y a eu 13 non-réinscriptions au derby, 7 au freestyle et 31 au loisir (Mardi 2 et samedi 29), et 1 au hockey.

## Répartition des réponses :

Derby (2) : Seule débutante et un déménagement.

Hockey (1) : Déménagement.

Ecole de patinage (3) : Cours souvent annulé ou déplacer en raison du handisport - Il n'y avait plus de place à 15h le samedi – Un enfant a fait un autre sport et une blessure longue à cicatriser a refroidi un parent. - Lassitude, plus d'intérêt pour les cours, niveau plus assez élevé.

## Rangement du matériel commun :

Chaque été, je perds beaucoup de temps à ranger les protections. Cette année, encore trouvé des protections non rangées dans leurs sacs. Je vous demande plus de sérieux sur ce point. Pour les référents, je vous demande de vérifier personnellement que le sac est complet, et de vérifier le rangement dans la malle. Ça ne prend que quelques secondes. Hélas, les gens ne s'embêtent pas à ranger correctement.

# CREILLOISE ROLLER

Siège social : Maison Creilloise des Associations – 11 rue des Hironvales – 60100 Creil  
www.creilloise-ril.com - creilloise.roller@gmail.com

## Formation :

Des formations BEF derby avaient été proposées, mais sans suite. Des formations d'arbitres de hockey ont été proposées, 1 hockeyeur a passé son diplôme et un second a renouvelé le sien. Il y a maintenant 2 arbitres officiels chez les hockeyeurs, c'est bien. Un club de l'Oise a insisté pour que des formations BIF ai lieu sur Beauvais ou Amiens plutôt que Villeneuve d'Asque. Il avait des prétendants mineurs chez lui, chez nous 3 à 4 adultes étaient partant.

## Passage de roue :

Un passage de roues a été proposé le 7 mai. Nous avons eu 25 candidats (1 inscrit a annulé pour blessures et 1 personne s'est rajoutée pour une roue). 39 roues ont été passées, seuls 2 candidats ont échoué sur la noire. 2 BIF ont fait passer les 3 premières (Loriane et Christian Bouhdiba) et Samuel Denizot a fait passer les rouges et noire, je remercie Loriane et Samuel. Des annonces ont été faites aux autres clubs de l'Oise pour mutualiser les passages de roues rouges et noires. 4 personnes de 2 clubs sont passées.

On a centralisé ce passage de roues rouges et noires, car il faut un moniteur diplômé d'état, ce qui est rare dans la région. Les diplômés fédéraux ne peuvent pas les faire passer.

## Evènements passés de l'assos :

### 20 ans de l'association :

L'assos a fêté ses 20 ans en fin d'année 2022. Un T-shirt commémoratif a été distribué aux inscrits jusqu'en fin février. Une entrée a été proposée chez "Liberty Roller", sur la période du 15/12 au 15/01. A la vue de la faible participation, les gérants du Liberty ont accordé en délais supplémentaire jusqu'aux vacances de février. A cette date, seulement 24 inscrits s'y sont présentés. Le bilan est plutôt décevant.

A cette occasion, un partenariat a été conclu. Il donne droit à une réduction de tarif sur présentation de la licence FFRS au club. Je rappelle que la licence peut être téléchargée sur le site Rolskanet, suite au mail que vous avez dû recevoir après enregistrement de votre licence. En cas de non-réception, vous pouvez demander la procédure au club.

Il n'y a pas eu de Vital sport en 2022.

Reprise du challenge de roller de l'Oise, 8 jeunes du club ont participé, avec des bons résultats pour certains et des milieux de classement pour des jeunes ayant intégrés le club en septembre, ce qui est très encourageant. 4 adultes (dont une ancienne du club) ont aussi participé à Venette.

La fête des assos a eu lieu le 18 juin. La fréquentation moins importante que les années précédentes, peut-être dû aux avis d'orages prévu ce jour.

Je remercie tous les bénévoles pour leurs aides.

Le 1<sup>er</sup> juillet, à Salengro, avait lieu 3 matchs de roller derby. L'équipe de Creil s'est adjugé les 3 matchs, elle était composée avec d'anciennes joueuses du club pour compléter l'équipe.

Farid et Teddy ont participé, au sein d'une équipe "Oise", aux 24h du Mans le weekend du 8 juillet. L'équipe c'est classé 72<sup>ème</sup> sur 309, Teddy a eu le record du tour de son équipe. Baptiste y a aussi participé en quad, dans une autre équipe tout en quad, avec un résultat moins bon.

En juillet, participation à "Creil c'est l'été" sur l'île St Maurice où il y a eu des « Olympiades » pour les jeunes. Il y a eu une forte participation. C'étaient des épreuves chronométrées de vitesse, d'endurance, de slalom et de saut.

Nous avons fait 8 randos de moins de 20 Km. Ça a commencé début mai, puis de la mi-juin et jusqu'au fin juillet. Il y en a eu 6 vendredis soir sur la ZI d'ALATA (6 à 9Km), et 2 dimanches, sur la voie verte de Pontpoint (15 Km). Nous avons été jusqu'à 24 personnes mais en moyenne, 10 le vendredi et 6 le dimanche.

Il y a eu beaucoup d'annulation pour cause de météo pluvieuse.

Au cumul, 38 personnes ont participé à une ou plusieurs balades dont 9 non licenciés (Principalement des accompagnants à vélo ou à pied.)

# CREILLOISE ROLLER

Siège social : Maison Creilloise des Associations – 11 rue des Hironvales – 60100 Creil  
www.creilloise-ril.com - creilloise.roller@gmail.com

## Perspective 2023/2024 :

Pour cette saison, le service des sports m'a accordé le renouvellement des créneaux comme je les avais demandés. Je l'en remercie.

Pour ce début de saison en loisir, un retour à la normale se fait encore sentir. Pour le cours de 15h le samedi, j'ai arrêté les inscriptions dès le premier cours (Comme avant), Le cours de 17h est quasi à la normale. Le cours du mardi part, encore cette année, en nette augmentation du nombre d'inscrit. A cette heure, je n'ai pas toutes les inscriptions du hockey et du derby pour comparer.

Réinscription à l'opération Oxelo my roller, des magasins Décathlon, le principe est pour un achat de roller sélectionné en magasin, la personne peut avoir une heure d'initiation en club. Pour nous, ça sera le samedi pendant le cours de loisir, ou le mardi pour les plus de 14 ans. Un partenariat devrait être signé avec le magasin Décathlon en janvier 2024.

## Formation :

Cette année, si des formations BIF et BEF sont prévues, je vous rappelle que l'association favorise la formation de ses animateurs ou volontaires en prenant en charge tout ou partie des frais inhérents. Ceci est couvert par une convention entre le club et le stagiaire. A l'initiative d'un autre club de l'Oise, il devrait y avoir une formation BIF à Beauvais ou Amiens.

## Compétitions :

Seul le hockey a repris le chemin de la compétition. Le derby n'ayant pas assez de monde n'en fera toujours pas. Comme pour la saison passée, concernant l'arbitrage en hockey, j'ai décidé, sur une idée du président du club de Saint Quentin, en plus de la prime de la FFRS, d'octroyer un supplément de 20€ pour un Pirates qui se déplacerait lorsque c'est à nous d'arbitrer un autre match de régional. Le surcoût total ne sera pas important pour l'association.

Pour rappeler pour l'équipe en compétition, l'assos prend en charge l'hébergement si la compétition est loin (Exemple des finales). Par contre, je rappelle aussi que vous mangez tous les jours, compétition ou pas. Donc comme dit lors des précédentes AG, l'assos ne prend pas en compte les frais de nourriture. Cette année, l'assos devrait prendre en charge tout ou partie des frais de déplacements. Je vous demande de garder tous vos justificatifs (Hors essence ou c'est un forfait).

Pour le loisir, pour cette saison, hors remplacement de matériels détériorés ou demande de section, rien n'est, pour le moment, prévu.

Challenge de roller : Nous nous réunissons le 18 pour relancer le challenge. Une des étapes sera à Creil mi-janvier.

## Perspectives de la section derby :

L'an passé, l'équipe souhaitait refaire le logo de la section. Il serait actuellement en travail graphique. L'objectif est aussi de faire beaucoup de publicité pour trouver des membres et revenir au niveau d'avant Covid. Pas de réponse, pas de représentant de la section à l'AG.

## Perspectives de la section freestyle :

Lors du Vital Sports 2023, le dimanche, Samuel Denizot m'a informé que si le nombre d'adhérent au freestyle n'était pas de 10, il ne reprendrait pas les cours, mais que sa décision n'était pas définitive, si la demande augmentait plus tard (Pour info avant Covid, cette section avoisinait la vingtaine de personne). Après demande, seules 4 personnes souhaitaient se réinscrire. J'ai demandé à Samuel de me confirmer ses dires. Sans réponse de sa part l'avant-veille, j'ai suspendu la rentrée du freestyle. Le créneau sera gardé jusqu'au vacances scolaire puis sera rendu si pas plus de monde.

## Perspectives de la section hockey :

Le championnat régional, et bien se classer.

Approbation du bilan moral de la saison 2022/2023 et perspective de la saison à venir :

POUR

---

# CREILLOISE ROLLER

Siège social : Maison Creilloise des Associations – 11 rue des Hironvales – 60100 Creil  
www.creilloise-ril.com - creilloise.roller@gmail.com

## Compte :

## Licences :

Derby (Rappel): Le pseudo et le numéro de dossard sont obligatoires depuis le début octobre 2018, pour tous les derbyistes (Compétition et loisir). Il faut donc veiller à ce qu'il soit mis. Pour les gens en derby loisir, j'avais aussi fait remonter l'information à la FFRS sur l'inutilité de la chose, sans réponse.

Nota : Pour cette saison 2023-2024, le prix des licences de cette année a fortement augmentée de 12 à 26% (+3 à +5€) et l'affiliation de 5.3% (+7.60€). La dernière augmentation de tarif date de la saison 2018/2019. Le cumul atteint 3.30€ pour les moins de 6 ans et presque 6€ pour les plus de 13 ans. Si on prend la répartition de cette saison passée, le surplus sera de 406€ pour 96 licences (4.22€/personne). Notre bénéfice moyen depuis 2016 (Hors les 3 années de Covid), était de 460€. Pour garder une marge de manœuvre pour divers investissements et déplacements si le hockey arrivait en final par exemple, les cotisations vont devoir augmenter de 2€ minimum (Le reste sera pris sur notre bénéfice).

## Pour une saison complète en Loisir (Ecole de patinage, hockey et derby) :

Je propose une augmentation de tarif pour la saison 2024/2025 ; 3 schémas ont été proposés, le 3<sup>e</sup> a été retenu après délibérations.

Revenir comme avant à une cotisation unique (Adultes mineurs) soit 77€ pour tous.

## Cotisation mi-saison 2023/2024 (Loisir) :

La cotisation de mi-saison passe à 47€ pour le loisir, 52€ pour la section freestyle (Si reprise) et 57€ pour la compétition.

Attention pour les licences compétitions, il y a des règles strictes de la FFRS.

## Cotisation de fin de saison (Loisir) :

Pour la fin de saison, le prix sera celui de la licence FFRS et gratuité à partir du 1<sup>er</sup> juin. Pour juin, le dossier d'inscription et la décharge de responsabilité seront à donner obligatoirement.

## Cotisation compétition (hockey et derby) :

Le tarif passe à 112€. Si le derby retrouve un nombre d'adhérents conséquent, une évaluation du coût serait nécessaire, et un réajustement serait fait conformément au paragraphe "Toutes cotisations" suivant.

## Cotisation freestyle :

Pour cette saison 23/24, Samuel m'avait demandé d'augmenter la cotisation. Selon lui, une cotisation au plus bas n'incite pas les patineurs à être assidu, il avait le sentiment que les gens de son cours sont plus des consommateurs de sport, plutôt que des gens souhaitant pratiquer régulièrement le freestyle. Avec une cotisation plus haute, il pensait que cela s'améliorerait. Je partage son sentiment concernant les consommateurs de sport. Toutes sections confondues, il y en a. Il y a aussi des parents qui ne prennent même pas le temps d'amener leurs progénitures au gymnase, ils sont lâchés au portail. En fin de saison, je lui demandé de confirmer sa demande. Sans réponse de sa part, je ne pensais pas adopter cette demande. La mise en sommeil de la section clos le sujet.

Rappel pour les sections en compétitions : C'est le loisir qui finance une très grosse partie des compétitions. Plus il y en a, plus on peut contenir les cotisations. Pour avoir des gens en loisir, il faut, d'une part, faire de la pub pour le club. Cette pub est en grosse partie réalisée lors de la fête des assos et au Vital Sports. J'insiste souvent pour avoir des bénévoles lors de ces 2 évènements. Cette année, nous étions assez, mais juste à certaines heures.

D'autre part, il faut s'occuper des loisirs tout au long de l'année. C'est pour cela que je demande de l'aide, surtout pour le samedi. Les années passées, j'avais assez d'aide sans en demander plus, mais cela change, je pourrais avoir besoin de monde cette saison.

C'est une info à relayer auprès des gens des sections.

## Point sur les mutations vers notre association :

Pour rappel, les mutations (Dans une même pratique) nous sont facturées par la FFRS. Tant qu'elles se limitent à quelques personnes, elles ne seront pas refacturées. Si 15 personnes extérieures arrivaient, il en serait autrement. Nous devrions le refacturer aux licenciés. Les mutations, vers des disciplines différentes, ou pour déménagement, sont gratuites.

# CREILLOISE ROLLER

Siège social : Maison Creilloise des Associations – 11 rue des Hironvales – 60100 Creil  
www.creilloise-ril.com - creilloise.roller@gmail.com

## Prix de la cotisation des cas spéciaux :

Pour les patineurs ayant déjà une licence valide (Pour l'année en cours), elle sera déduite de la cotisation et devra être fournis dans le dossier d'inscription.

## Transformation de licence (Loisir/Compétition) :

Pour transformer une licence « loisir » en « compétition », il n'y a pas de coût FFRS, mais un nouveau certificat médical est obligatoire.

## Approbation de l'augmentation des cotisations :

POUR

## Toutes cotisations :

Rappelle comme chaque année : Si des événements exceptionnels extérieurs (non sportifs) ou non programmés intervenait lors de l'année et imposerait des sorties de fonds non programmées, mettant en péril financier l'association, le CA se réserve le droit d'augmenter les cotisations de l'année suivante à titre préventif, pour équilibrer notre balance des fonds sur les deux années. Cela ne prend pas en compte de gros achats de matériels ou les entraînements.

A titre d'exemple : C'était la mise en place un nouveau tarif compétition pour le derby, non prévu la saison précédente. De même, une annulation d'une rencontre derby, de notre part, pouvait impliquer des pénalités (Beaucoup de clubs contractualisent les rencontres). D'autres cas pourraient arriver toutes sections confondues.

Ceci est une information non soumise à approbation, c'est une clause de sauvegarde.

## Présentation des comptes par notre trésorière.

Voir compte de résultat en annexe.

Info sur la valorisation du bénévolat (Compte 86 et 87) le montant de cette année est de plus de 7947.5€ auquel il faut ajouter plus de 9868.8€ pour les prêts de salles. Cela correspond aux heures passées par les bénévoles pour animer les cours, événements, réunions ou formations et la valorisation des prêts (gratuit) des gymnases et salles. Pour les bénévoles, c'est calculé sur le coût du smic horaire et coefficienté en fonction de la nature de l'évènement. C'est une somme fictive pour mesurer l'activité et le bénévolat d'une association, ça a un bilan neutre, la même somme est en + et en -. C'est important vis-à-vis de nos institutions pour quantifier notre activité.

Au total, cette année passée, ça aura mobilisé "71 bénévoles" (Des fois les mêmes) pour 272.75Hrs réelles passées (794.8Hrs après avoir appliqué les coefficients).

C'est réparti ainsi : Entraînements près de 61%, événements (Fête des assos, vital etc.) plus de 59%, les réunions, 27% sur des événements, il y a eu divers autres postes pour le reste.

Approbation des comptes : POUR

---

## Demande d'aide pour la saison :

J'y ai fait allusion durant cette AG, des demandes d'aide seront possibles pour les événements externes ou pour des remplacements de cours. Le but de ma démarche, pour les cours, est d'éviter l'annulation.

Je demanderai aussi de l'aide pour la fête des assos en juin et le Vital Sport sur un weekend en septembre 2024.

Pour les cours de loisir du samedi, Aymeric et Alison m'aide cette année, mais ils ne peuvent pas être là tous les samedis. Dans ces cas-là, j'enverrai un mail pour avoir de l'aide, je souhaiterai de l'aide d'autres sections.

Si les référents peuvent relayer mes demandes, et centraliser une réponse à me faire ?

## Minibus :

Pour rappel, depuis la saison 22/23, une nouvelle procédure est demandée par la mairie. Les demandes de minibus doivent arriver au service des sports à minima 1 mois avant la date demandée. Donc il nous la faut au moins 15 jours avant cette limite, le temps de la rédiger et l'envoyer à la mairie. Les demandes doivent contenir les dates demandées, le lieu de destination et le motif du déplacement. Le motif du déplacement doit être pour des compétitions de membres du club, ou assimilés.

# CREILLOISE ROLLER

Siège social : Maison Creilloise des Associations – 11 rue des Hironvales – 60100 Creil  
www.creilloise-riil.com - creilloise.roller@gmail.com

La copie du permis de conduire est demandée, ainsi que diverses paperasses. Toutes demandes arrivant en retard risquent d'être refusées par la mairie.

Je rappelle aussi que le conducteur est responsable de sa conduite. En aucun cas, l'assos ne cautionnera une entorse au code de la route. Nous avons déjà eu le cas d'une personne se faisant avoir par un radar automatique. Elle a été convoquée par le service des sports pour régulariser.

Quel que soit la section empruntant le minibus un refus d'admettre une faute retombera sur toute l'assos mais au final, le conducteur sera quand même sanctionné.

Si plusieurs personnes conduisent, je vous demande de noter les différents conducteurs versus les trajets durant tout le séjour pour éviter toutes contestations si PV et me le faire parvenir à la fin de weekend

---

## Infos diverses :

### Certificats médicaux :

Entre l'info du début et de fin de l'été, la nouvelle règle pour le certificat médical est ainsi :

En section loisir, pour tous, plus de certificat mais l'attestation de non-contre-indication doit être remplis.

En compétition, le certificat reste obligatoire tous les 3 ans, en entre, l'attestation de non-contre-indication.

Pour le passage de loisir à compétition, il faut un certificat médical.

### Dossiers non à jours

Les essais de non licenciés ne sont plus couvert par l'assurance de la FFRS. Les référents/entraîneurs devront faire signer une décharge de responsabilité pour les nouveaux essais. Les gens présents depuis septembre et non à jours ne seront plus acceptés dans les gymnases jusqu'à présentation d'un dossier complet. Je fais une exception s'il manque le certificat médical (Pour la compétition), si la personne a entrepris la démarche. Encore beaucoup de médecins rechignent à en délivrer. J'insiste, pour certaines sections, pour que la partie administrative, de la pratique du roller, soit prise plus en considération.

### Accès des véhicules sur le parking du gymnase.

Je rappelle que l'accès au parking, dans l'enceinte du gymnase Salengro est strictement interdit, il faut laisser le passage libre pour les secours. Une dérogation peut être accordée aux entraîneurs apportant du matériel encombrant. Cette dérogation nous autorise à entrer notre véhicule pour décharger/recharger le matériel mais il doit être impérativement ressorti avant le cours. Pour des compétitions, on peut aussi demander à laisser son véhicule.

### Règlement général du club :

J'incite les gens à lire ou relire ce règlement.

Bien qu'en signant le dossier d'inscription, les gens affirment l'avoir lu, certaines questions font que j'ai des doutes sur la véracité des faits !

---

## Questions diverses :

Répondus en cours d'AG et incorporés au CR

Fin de l'AG à 22H20.

Le président.



Le secrétaire



## COMPTE DE RESULTAT

Période du 01/08/2022 au 31/07/2023

CHARGES			PRODUITS		
	N	N-1		N	N-1
<b>60 ACHATS</b>	<b>1 430,46 €</b>	<b>3 420,55 €</b>	<b>70 SERVICES</b>	<b>46,50 €</b>	<b>260,40 €</b>
Alimentation	204,66 €	51,50 €	Ventes (matériel, maillots...)	20,50 €	260,40 €
Eau-gaz-électricité	- €		Prestations de services (intervention pédag)	- €	
Fournitures administratives et d'entretien	7,90 €	22,85 €	Produits des activités annexes (loto...)	26,00 €	
Fournitures d'atelier et d'activité	1 217,90 €	3 346,20 €	Autres participations des usagers (sauf coti)	- €	
<b>61 SERVICES EXTERNES</b>	<b>1 952,09 €</b>	<b>1 182,23 €</b>	<b>74 SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMEN</b>	<b>1 000,00 €</b>	<b>1 000,00 €</b>
Prestations de service : stage, formation	133,00 €	50,00 €	Etat	- €	
Locations (transport, salle...)	- €	902,96 €	CNDS, DDJS...	- €	
Entretien-réparations	- €				
Primes d'assurances	- €		Europe	- €	
Frais d'engagement compétition, championnat	751,48 €	210,00 €	Etablissements publics	- €	
Divers	1 067,61 €	19,27 €	Collectivités territoriales	- €	
			Région	- €	
			Département	- €	
			Communes	1 000,00 €	1 000,00 €
<b>62 AUTRES SERVICES EXTERNES</b>	<b>2 379,16 €</b>	<b>609,23 €</b>			
Honoraires-rémunérations d'intermédiaires	- €		Organismes semi-publics	- €	
Publicité-publications (flyers, affiches...)	- €		Organismes privés	- €	
Déplacements	2 073,19 €	371,14 €			
Missions - réceptions	- €		<b>75 Autres produits de gestion courante</b>	<b>7 163,75 €</b>	<b>4 495,11 €</b>
Frais postaux-téléphone	13,68 €	24,50 €	Produits de gestion courante	- €	
Services bancaires (frais tenue de cptes, frais banca)	77,50 €	213,59 €	Participations des usagers = cotisations	7 163,75 €	3 838,66 €
Autres	214,79 €		Valorisation du bénévolat	- €	
			Perception d'engagement pr compèt ou évè	- €	656,45 €
<b>63 IMPOTS, TAXES et versements assimilés</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>			
Taxe sur les salaires	- €		<b>76 Produits financiers</b>	<b>- €</b>	<b>106,88 €</b>
Autres impôts, taxes et versements assimilés	- €		Intérêts sur cptes asso	- €	106,88 €
<b>64 FRAIS DE PERSONNEL</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>	<b>77 Produits exceptionnels</b>	<b>78,59 €</b>	
Salaires bruts	- €				
Charges sociales	- €		<b>78 Reprise sur amort et prov</b>	<b>2 120,00 €</b>	<b>5 344,44 €</b>
Autres frais de personnel	- €		Report d'une subvention	2 120,00 €	5 344,44 €
<b>65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE</b>	<b>3 415,68 €</b>	<b>2 498,57 €</b>			
Frais affiliation fédération, ligue, achat de licence	3 415,68 €	2 498,57 €			
<b>66 CHARGES FINANCIERES</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>			
Intérêts d'emprunts	- €				
Autres charges financières (agios sur cptes)	- €				
<b>67 CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>500,00 €</b>	<b>- €</b>			
Pénalités, amendes	500,00 €				
<b>68 DOTATIONS AUX AMORTISSEM ET PROV°</b>	<b>- €</b>	<b>2 120,00 €</b>			
Dotation aux amortissements	- €				
Dotation aux provisions	- €	2 120,00 €			
Total des charges	9 677,39 €	9 830,58 €	Total des produits	10 408,84 €	11 206,83 €
Solde créditeur (excédent)	731,45 €	1 376,25 €	Solde débiteur (déficit)	- €	0,00
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>10 408,84 €</b>	<b>11,21</b>	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>10 408,84 €</b>	<b>11,21</b>

## Evaluation des contributions volontaires en nature

		N	N-1			N	N-1
86	Emplois des contributions volontaires			87	Contributions volontaires		
860	Dons en nature			870	Bénévolat	7947,5	
861	Mise à disposition gratuite de biens et/ou services	9869,8		871	Prestations en nature	9869,8	
864	Personnel bénévole	7947,5		875	Dons en nature		